



Kinshasa, le 26 mai 2009.

Assemblée Nationale

Monsieur le Président de
L'Assemblée National
Kinshasa.

Objet : transmission question d'actualité.

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver en annexe la question d'actualité que j'adresse au 1^{er} Ministre et Chef du Gouvernement.

En effet, faisant suite à la présentation de la motion de ce jour concernant le poids de la dette de la RDC envers les bailleurs de fond bi et multilatéraux, il a été recommandé que le Gouvernement nous donne des éclaircissements sur le contrat chinois.

Au courant du mois de mai 08, cette question avait été discutée à l'AN et des recommandations avaient été faites au Gouvernement.

Les dernières missions du FMI, le discours de son DG en fin de semaine dernière à Kinshasa, nous interpelle afin de soutenir la démarche du Gouvernement d'atteindre le point d'achèvement, qui permettra d'annuler une partie de la dette qui s'élève à près de 10 milliards d'USD.

La situation du contrat chinois qui est en discussion depuis plus d'une année, ne semble pas rassurer le FMI et d'autres bailleurs de fonds. Ces derniers s'inquiètent d'un nouvel endettement aussi important que celui qui a plombé tous les efforts de la RDC, qui est pourtant dans une phase de post conflit.

La partie « Entreprises Chinoises » a demandé que le Parlement congolais adopte une loi qui garantira les remboursements des financements des constructions des infrastructures.

Le contrat qui avait été présenté à l'Assemblée Nationale comportait des zones d'ombres et nous devons, en tant que représentants du peuple qui attend beaucoup de ces contrats, avoir ces éclaircissements.

Le « contrat chinois » touche plusieurs ministères, entreprises publiques, ainsi que notre coopération multi et bi latérale en matière de financement. Je vous prie de demander au Chef du Gouvernement de répondre à la question d'actualité que je joins en annexe, et de le programmer le mercredi de la semaine prochaine tel qu'il est dit dans notre RI.

Agréer, Honorable Président, l'expression de ma parfaite considération.

Jean BAMANISA Saidi



Assemblée Nationale
Palais du Peuple

Kinshasa, le 26 mai 2009.

Monsieur le 1^{er} Ministre
Hôtel du Gouvernement

Kinshasa-RDC

Concerne : question d'actualité sur les « contrats chinois » et les négociations avec le FMI.

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Conformément aux prérogatives nous dévolues par la Constitution, article 138 et par le Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale en ses article 168 à 170, je vous adresse la présente question d'actualité.

Vous vous souviendrez que l'Assemblée Nationale avait au cours de sa séance du 15 mai 2008, adopté des recommandations concernant le « contrat chinois » ;

L'effectivité de ce contrat tarde à se mettre en place et les travaux à exécuter ne se font plus avec des ressources qui devraient émaner de ce financement ;

Aussi, il est primordial pour la RDC d'atteindre le point d'achèvement afin de permettre aux institutions de Bretton Woods d'annuler une partie de la dette qui tourne autour de 10 milliards d'USD et dont les intérêts sont déjà insupportable pour nos finances publiques amoindris en cette période de crise financière. Cet allègement permettra à la RDC d'être éligible aux financements du marché par les différents partenaires.

Ces derniers posent toutefois le problème d'un nouvel endettement garanti par le Gouvernement et dont la hauteur est équivalente à celle qui sera effacée.

Les négociations semblent s'éterniser depuis plus d'une année, ce qui fragilise de plus en plus tous les programmes mis en place par le Chef de l'Etat et le Gouvernement.

Il est dès lors important pour la représentation nationale de savoir à quel niveau se situe ces négociations croisées avec les institutions de Bretton Woods, principalement le FMI et la partie chinoise représentée par EXIM Bank et le groupe des entreprises CREC.

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Pouvez-vous indiquer précisément à quel niveau se situe les négociations avec la partie chinoise sur l'ensemble des « contrats chinois », en particulier sur les points qui concernent l'emprunt, l'exploitation minière, le choix et l'ordre de priorité des infrastructures, la pérennité des marchés des travaux aux entreprises chinoises.

De même, pouvez-vous nous indiquer la situation exacte de l'avancement vers le point d'achèvement, des programmes projetés avec le FMI, leurs objectifs et chronogrammes, les difficultés rencontrées ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean BAMANISA
Député National

MOTION INCIDENTIELLE SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA SOUTENABILITE DE LA DETTE

Honorable Président
Honorables membres du Bureau et chers collègues,

Depuis 4-5 ans maintenant, nous savons que nous pourrions atteindre le point d'achèvement, qui dépend des indices de bonne santé de nos finances publiques afin que les bailleurs de fond regroupés au sein du Club de Paris, la Banque Mondiale, le Fond Monétaire Internationale, club de Bretton Woods, puissent nous accorder un effacement de notre dette, dont les intérêts annuels représentent plus de 700 millions d'USD ; de nous permettre d'avoir un endettement soutenable pour notre éligibilité aux financements du marché et ceux de tous les partenaires en développement.

Ne pas payer, c'est alourdir la dette, c'est l'augmenter tous les ans.

Nous savons que cette dette nous rend de plus en plus pauvre, car toutes nos ressources sont orientées à son apurement.

Même s'il y a à dire sur l'origine de cette dette, nous devons toutefois la payer. Certains pays se sont basés sur des organisations de la société civile pour faire un grand lobbying afin d'effacer la dette, car bien souvent, il y a eu des erreurs de part et d'autre, des prêteurs et des emprunteurs ; on sait bien souvent que cela a servi à des projets appelés « éléphants blancs », donc des projets qui ne se sont pas terminés ou alors se sont révélés très peu rentables.

On sait aussi que les bailleurs n'étaient pas tout « professionnel » ni tout « propre », d'es intermédiaires, des décideurs, des entreprises des pays prêteurs, et bien d'autres, ont tirés profit de ces facilités de crédits données aux pays en voie de développement dans les années 70 et 80.

L'initiative PPTTE est certes une réponse des bailleurs de fond de corriger certaines failles, mais cela ne doit pas replonger les économies faibles dans un nouvel endettement.

Nous n'allons pas faire tout l'historique, cela prendrait des heures et bien des personnes dans cette salle savent de quoi nous parlons. La dette est réelle et bien là nous devons trouver les mécanismes pour l'apurer sans continuer d'appauvrir davantage notre population.

A cause de la frilosité des bailleurs traditionnels, nous nous sommes tournés vers la Chine, deuxième puissance économique mondiale qui au regard du surplus astronomique de sa balance des paiements et son incommensurable réserve de change, fait montre d'une plus grande souplesse en matière de prêt garanti.

Lorsqu'en 2004, j'avais vu et reçu cette si grande entreprise chinoise la Synohydro, venir et gagner un marché de la Banque Mondiale de 20 millions d'USD pour faire une route en terre, la RN4 BENI- NIANIA et de surcroit dans une zone non encore sécurisée, j'avais

déjà dit à l'époque qu'il fallait plutôt les solliciter pour des financements plus importants d'infrastructures, quitte à trouver des mécanismes de paiements en compensation.

Le deal avec les entreprises chinoises n'est pas mauvais en soi ; Nous avons eu l'occasion d'en parler ici, certaines recommandations avaient été faites pour sa clarification.

Voilà qu'aujourd'hui cette question revient dans toutes nos discussions avec les quelques bailleurs de fonds traditionnels, notamment le FMI par son Directeur Général DOMINIQUE STRAUSS KHAN et le Président SARKOZY ont été clairs. Il ne faut pas que ce qui est facilité d'un côté, donc l'annulation de la dette soit compensé par les contrats chinois susceptibles de plonger une fois de plus la RDC dans un nouveau cycle de mauvais endettement.

Nous n'ignorons pas qu'il y a de la compétition sur le marché financier international entre l'occident et la Chine, nous devons être réalistes. Par exemple, la Chine ne prête pas aux Etats Unis directement, mais achète ses bons du Trésor.

Il faut cesser de nous voiler la face. Il y a des vices dans ce contrat, nous le savons. Il plombe aussi tous les efforts que notre gouvernement entreprend pour respecter ses engagements vis-à-vis des bailleurs. Nous devons continuer avec le FMI qui est prêt à nous soutenir pour obtenir l'effacement de la dette, nous faciliter l'entrée dans un nouveau programme 500 millions USD et ensuite quelques milliards.

Alors Honorables, faudrait-il que nous continuons de tourner en rond ? Les mécanismes et les procédures financiers, les chiffres aussi importants qui vont engagé le pays pour les dizaines d'années à venir ne peuvent à ce niveau, se faire sous cape, en cachant certaines choses.

Les experts existent ; certains pays frères africains ont fait leurs expériences, les bailleurs de fonds nous proposent même leurs expertises ; L'Angola a commencé en 2002 avec 4 projets pour 140 millions d'USD, puis est passée à 31 projets contrats pour 1.110 millions d'USD en 2004, ensuite il est passé graduellement à des montants plus importants et par secteurs prioritaires, bien sélectionnés et connus de tous.

La structure de gestion était aussi opérationnelle avant de se lancer dans ces négociations tellement importantes.

Honorables, contrairement à ce que nous avons décidé il y a 1 an, de ne pas nous mêler de ce dossier, je vous propose que l'AN prenne une résolution de ramener ici ce dossier. Il doit faire l'objet d'un examen sans complaisance et sans parti pris. Il est nécessaire qu'ensemble avec le Gouvernement, le Sénat et avec l'aide des experts nationaux et étrangers des institutions reconnues, je disais que ce dossier soit rouvert et rediscuté, amélioré, au profit de chaque partie, avec bien entendu le principe du win-win ; Si nous devons donner une garantie, c'est que nous devons l'inclure dans la loi des finances ;

Nous prendrons en compte tous les aspects :

- Nécessité de définir clairement la vision et la volonté de notre classe politique et de sont Gouvernement.

- Nécessité par la partie chinoise de confirmer sa volonté de nous aider d'effacer notre dette en cours, que de l'alourdir ou de nous bloquer.
- Nécessité de finaliser ce contrat dans les meilleurs délais afin de respecter le calendrier du Chef de l'Etat, du Gouvernement, et de ne pas laisser les entreprises chinoises chômer en RDC ;
- Nécessité de prendre en compte les études des coûts réels des travaux à exécuter, c'est-à-dire qu'il faudra faire des études comparatives et des appels d'offres ouverts à tous ;
- Nécessité de garantir le prêt ou l'avance consentie pour la réalisation des travaux d'infrastructures ;
- Nécessité de respecter les termes des marchés financiers par d'appliquer des taux d'intérêts égaux à ceux des institutions financières traditionnelles ;
- Nécessité de clarifier quelles sont les entreprises et sous quelles formes seront-elles créées afin de gérer l'association avec la Gécamines et le rôle exact de l'Etat. Les entreprises d'économies mixtes d'exploitation et celles de gestions financières.
- Nécessité d'affecter les 350 millions du pas de porte à la certification des réserves minières, pétrolières, tel que je l'avais suggéré et que le Gouvernement par le Ministre des TPI l'avait confirmé.

Je vous remercie de prendre acte et de proposer une résolution dans ce sens afin de rendre un précieux service à notre Nation.

Je vous remercie de votre attention.

Jean Bamanisa
Député National

25 mai 2009.